

11e édition du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise

Publié le 3 octobre 2022

Le Mouvement des entreprises de France livre son 11e baromètre sur la perception de l'égalité des chances en entreprise, permettant année après année, de dessiner une véritable cinématique des attentes des salariés en la matière. Avec une première confirmation : l'égalité des chances en entreprise est et reste un enjeu incontournable de la vie professionnelle pour 91 % des salariés.

En résumé, quelles sont les grandes tendances de perception de l'égalité des chances en entreprise pour les salariés du secteur privé en 2022 ?

- Une meilleure connaissance des politiques mises en place au sein des entreprises sur ces questions par les salariés (+7 % à 33 %) ;
- Une diminution de la crainte d'être un jour victime de discrimination dans son entreprise (-2 % et à 32 % à son niveau le plus bas), l'âge restant de loin la crainte de discrimination la plus redoutée en entreprise quel que soit le sexe ;
- Une augmentation du sentiment que son entreprise représente bien la diversité de la société (+ 11 % en 5 ans, à 82 %) ;
- Les salariés continuent d'avoir confiance dans leur avenir au sein de leur entreprise (77 % et à son plus haut niveau)
- L'égalité des chances passe pour plus d'un salarié sur deux par l'égalité salariale (aussi bien pour les femmes que pour les hommes) ;
- Près de 8 salariés sur 10 estiment avoir au moins une caractéristique potentiellement stigmatisante (en tête : origine sociale modeste ; séniorité ; parcours scolaire ou professionnel atypique) sans pour autant ressentir de forte crainte de discrimination à ce sujet ;
- De nouveaux sujets de tensions émergent en entreprise via l'expression d'opinions personnelles immodérées telles que la propagation d'idées complotistes ou la protection de l'environnement.

[>> Télécharger la synthèse du baromètre de perception de l'égalité des chances en entreprise 2022 au format PDF](#)